

# Hollande va finir en 2014 le travail commencé par Mitterrand en 1981 pour broyer la Nouvelle-Calédonie

Le prochain Comité des signataires de l'accord de Nouméa va se tenir à Paris à partir du 11 Octobre.

Il s'agit d'y régler le transfert des dernières compétences non régaliennes, inscrites à l'article 27 de la loi organique de 1998.

Ce tableau produit par le Mouvement Républicain Calédonien – un micro parti né de la fragmentation extrême du camp anti indépendantiste – résume ce qui attend les Calédoniens. Quand transfert rime avec enfer.

## LES TRANSFERTS DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI ORGANIQUE EN RESUME

Les sujets concernés	Avant le transfert	Après le transfert
Règles relatives à l'administration des provinces, des communes et de leurs établissements publics, contrôle de légalité des provinces, des communes et de leurs établissements publics, régime comptable et financier des collectivités publiques et de leurs établissements publics.	L'État assure aujourd'hui le rôle de gendarme des collectivités locales, en donnant les règles et en vérifiant qu'elles sont appliquées, tant sur la légalité des actes que sur la sincérité et la légalité des budgets des collectivités.	C'est au gouvernement local que sera dévolue la mission de contrôle de légalité des collectivités. La Chambre Territoriale des Comptes ne faisant que rendre des rapports.
		Il n'y aura plus aucune garantie de protection des Calédoniens contre les abus de pouvoir, les malversations, le favoritisme et la corruption dans nos administrations.
		Le transfert des communes entraîne automatiquement la perte du droit de vote aux élections municipales pour les « non citoyens ».
Enseignement supérieur	Les établissements du Supérieur bénéficient d'un grand nombre d'enseignants de l'Education Nationale.	Il y aura certainement un exode de nombreux enseignants du supérieur qui ne voudront pas perdre leur statut national. Le niveau de l'enseignement chutera.
	Les diplômes délivrés par l'état sont reconnus.	Les diplômes locaux ne bénéficieront plus automatiquement de la reconnaissance nationale. L'accès aux études reconnues sera limité à ceux qui peuvent partir et cela augmentera les inégalités.
Communication audiovisuelle	L'impartialité de la télévision et de la radio est aujourd'hui garantie par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.	Les médias publics seront aux ordres du pouvoir politique local. Les affaires de corruption, les scandales seront étouffés et l'opposition sera muselée.

## **Esprit munichois quand tu nous tiens**

En clair, la dernière marche avant l'accession à l'indépendance kanake socialiste et le grand saut dans le vide.

Mais à la lecture de la loi organique, le transfert de ces compétences est clairement optionnel.

Pourtant la plupart des acteurs de la politique calédonienne – sauf l'ultra virulent Kotra Uregei – sont en ce moment à Paris avec la volonté d'approuver la mort d'une partie de notre monde ultramarin.

Du côté des soutiens (de plus en plus termités) de la France dans le Pacifique, Calédonie Ensemble du matois Gomès acquiescera pour satisfaire le Palika (Parti de libération kanake) de M. Néaoutine, le désinvolte Rassemblement-UMP de Pierre Frogier approuvera pour continuer à filer le parfait amour avec l'indépendantissime U.C. de Rock Wamytan qui déclare qu'il n'y a plus que l'épaisseur d'une feuille à cigarette entre les positions des uns et des autres. Il faut dire qu'il a été élu à la tête du Congrès de Nouvelle-Calédonie alors que les indépendantistes y sont minoritaires.

Confirmation s'il en était besoin que les politicards qui se sont longtemps prétendus loyalistes et donc attachés à la France croient qu'en s'associant avec une des deux composantes indépendantistes, ils réussiront à garder une parcelle de pouvoir.

Leur petit calcul, outre qu'il sanctifie le reniement du drapeau tricolore pour le chiffon kanakyste montre que l'esprit munichois n'est pas réservé à la fin des années 30, mais surtout précipite la Nouvelle-Calédonie dans le mouvoir de l'indépendance sans passer par un référendum clair sur la question.

**« Nous avons la légitimité du peuple de France, ne vous en**

## déplaise »

Lors de sa venue en Nouvelle-Calédonie du 27 au 30 septembre, le ministre de l'Outre-Mer, Tartarin Lurel, celui qui pense que « *le monde gagnerait à avoir beaucoup plus de dictateurs comme Hugo Chavez* » et un des huit ministres de Super Z'Ayrault millionnaire en euros, a comme il se doit rencontré les politiciens du Territoire. Son dialogue avec deux dirigeants d'un parti qui se prétend encore loyaliste (le MPC – Mouvement Populaire Calédonien, né d'une scission du R-UMP –) a été enregistré comme au bon vieux temps chez les Bettencourt.

Lorsqu'un de ses interlocuteurs lui lance concernant les transferts de compétences inscrits à l'article 27 : « Monsieur le Ministre, la loi organique est très claire, le congrès peut décider. Ce n'est pas du tout une obligation », Tartarin Lurel fait aussitôt appel au plus minable d'entre eux : Hollande, Monsieur 23%.

« Je suis le représentant de l'Etat, je représente le Président de la République qui a la légitimité du peuple de France. Le candidat Hollande pendant la campagne avait mis dans son programme qu'il était pour les transferts de l'article 27. D'autres partis politiques me l'ont rappelé ce matin en venant avec son programme. Il s'agit d'une promesse que nous comptons bien tenir. (...) Nous disposons d'une majorité pour le faire. »

Comprendre : si vous n'acquiescez pas aux transferts, le P.S. fera changer la loi organique pour les rendre obligatoires.

Le chaviste de cœur continue sa flamboyante tirade : « Nous avons la légitimité du peuple de France, ne vous en déplaise. » Comme le prouve, le premier tour des cantonales de Brignoles !

**La Nouvelle-Calédonie n'est pas aux antipodes pour rien**

Quand le leader du MPC dit à Lurel qu'il est totalement inconcevable que le contrôle de légalité soit transféré à la Calédonie et surtout que le gel du corps électoral soit étendu aux communes, le ministre lui rétorque que ce n'est pas discutable.

Les deux fondateurs du Mouvement Populaire Calédonien tentent de le faire fléchir en évoquant les milliers de Calédoniens et leurs enfants nés après 1998, aujourd'hui en âge de voter, ces 20 à 25000 citoyens français qui n'auront plus le droit de vote aux municipales. Visiblement Lurel se réjouit de la situation.

« L'Etat doit rester neutre. (...) L'Etat doit être équidistant entre les loyalistes et les indépendantistes », pérorait-il.

Ainsi, quand en Métropole, les socialistes se préparent à donner le droit de vote aux étrangers pour les élections locales, en Nouvelle-Calédonie, par la grâce du transfert des compétences, ils vont interdire à un électeur nouméen sur cinq de voter aux municipales.

Pour Tartarin Lurel, l'équidistance de l'Etat, c'est modifier la loi organique pour rendre obligatoires les transferts de l'article 27, même si les Calédoniens sont contre, et s'opposer à une modification de cette même loi en ce qui concerne le droit de vote. C'est donner ce qu'ils veulent aux indépendantistes et ordonner aux autres de la fermer. Comme en Métropole, c'est pour Valls soutenir les petits copains de Méric et faire tabasser la Manif pour tous et pour Taubira chouchouter les délinquants et ignorer leurs victimes.

Les socialistes ont décidé de faire marcher les Calédoniens sur la tête. Normal, on est aux antipodes.

**« Je lutterai contres les extrémistes ! »**

« Cela pourrait entraîner des bouleversements, pour lesquels vous aurez une part de responsabilité », dit le président du

MPC.

Aussitôt Tartarin présente son meilleur profil : « Vous menacez d'organiser des troubles ! Je regarde le Haut-commissaire, je n'hésiterai pas à envoyer les forces de l'ordre, si vous organisez des troubles ! Je lutterai contres les extrémistes ! »

Nous y voilà. Tartarin Lurel comme son compère Désir va lutter contre les abominables fascistes calédoniens, les racistes blancs.

Il se décernera bientôt une médaille.

En 1981, l'arrivée de Mitterrand au pouvoir a mis en route la machine indépendantiste qui a commencé à broyer la Nouvelle-Calédonie. Hollande veut terminer le travail.

Il est sur la bonne voie avec la complicité de la grande majorité de la classe politique néo-calédonienne.

Le processus arrive à son terme. Nous attaquons la 25<sup>e</sup> heure.

**Marcus Graven**